



31 juillet 2023

## **Bilan semestriel du contrat de liquidité IPSOS contracté avec la société Exane BNP PARIBAS**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société IPSOS SA à Exane BNP PARIBAS, en date de dénouement du 30 juin 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 17 222 titres IPSOS
- 806 767 €

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023, il a été négocié un total de :

Achat	124 247 titres	6 826 976 €	1 046 transactions
Vente	116 474 titres	6 370 727 €	883 transactions

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel (31 décembre 2022) les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 9 364 titres IPSOS
- 1 253 106 €

Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2022, il a été négocié un total de :

Achat	113 633 titres	5 571 538 €	965 transactions
Vente	123 679 titres	6 132 427 €	1 042 transactions

Au 1<sup>er</sup> juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- 12 527 titres IPSOS
- 926 655 €

Au 31 décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision n°AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- 34 979 titres IPSOS
- 233 110 €

A la suite de l'acquisition à 100% d'Exane SA par le Groupe BNP Paribas en 2021, Exane SA fera l'objet d'une opération de fusion-absorption par BNP Paribas devant intervenir au cours du quatrième trimestre 2023 (la « Fusion »).

Une fois la Fusion réalisée, BNP Paribas Arbitrage, membre d'Euronext Paris, deviendra, juridiquement, en charge de la gestion du contrat de liquidité d'IPSOS.